



Centre des Technologies au service de l'Enseignement

Cellule PRAC-TICE

Université Libre de Bruxelles

50, avenue Franklin D. Roosevelt - CP 160/26

B - 1050 Bruxelles

Tél: 02/650.35.10

Fax: 02/650.45.88

<http://cte.ulb.ac.be>

Les dispositifs institutionnels de supports à l'enseignement à l'ULB

Version 1.6 -01/2013

<http://cte.ulb.ac.be/index.php/ressources-et-publications>



UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES, UNIVERSITÉ D'EUROPE

A PROPOS DE CETTE BROCHURE	4
CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTS	5
A. AU NIVEAU CENTRAL	5
• Cellule PRAC-TICE	5
B. AU NIVEAU FACULTAIRE	5
• Faculté des Sciences Appliquées	5
FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS	5
A. AU NIVEAU CENTRAL	5
• Formations organisées par PRAC-TICE	5
B. AU NIVEAU FACULTAIRE	6
• Ecole Polytechnique	6
• Faculté de médecine	6
FORMATION DES ACADEMIQUES NOUVELLEMENT ENGAGES	6
• Cellule PRAC-TICE	6
FORMATION DES SCIENTIFIQUES NOUVELLEMENT ENGAGES	6
• Formations organisées par le Centre de Didactique Supérieure (CDS) de l'Académie	6
SUPPORT AUDIOVISUEL	6
• Cellule Auditoires du CTE	6
• Cellule Images du CTE	7
• ULB Podcast	7
SERVICES INFORMATIQUES GENERAUX : RESULB	7
• L'accès au portail MonULB	7
• L'activation de l'adresse électronique @ulb	8
• La connexion au réseau	8
• La protection contre les virus informatiques	8
• L'activation d'un espace Internet personnel	8
HORAIRES ET LOCAUX	8
• GEHOL	8
TECHNOLOGIES AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT	9
• Université Virtuelle	9
• Iconothèque Numérique	9
• Teleform	9
• Boîtiers de vote électronique	9
• Logiciel de détection du plagiat	10
ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES	10
• L'accès aux bibliothèques	10
• Le Catalogue en ligne des Archives et Bibliothèques	10
• La commande d'ouvrages	11
APPUI AUX COMPETENCES DOCUMENTAIRES	11
• Groupe Formation des Utilisateurs des Archives et Bibliothèques de l'ULB (GFU-A&B)	11
• Projet SHERPA	12
• DOCUPOLE - Cours en ligne en accès libre	12
• Service « Question ? » des Archives et Bibliothèques	12
• Bureau de Référence	12
DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES LANGAGIERES	12
• Centre de méthodologie universitaire et de didactique du français (CMU)	12
• Plan « Compétences langagières »	13
CREDITS POUR L'ENSEIGNEMENT	13
• Crédit extraordinaire bibliothèques	13
• Crédits extraordinaires didactiques	13

• Crédits de Fonds d'Encouragement à l'Enseignement (FEE)	13
AUTRES PROCEDURES EN LIEN AVEC L'ENSEIGNEMENT	14
DI-FUSION, LE DEPOT INSTITUTIONNEL DE L'ULB	14
PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRUXELLES	15
• Secteur « librairie »	15
• Secteur « publication des notes de cours »	15
LES ÉDITIONS DE L'ULB.	15

Annexe 1 - Plans de campus

A propos de cette brochure

En plus de la brochure générale d'accueil des nouveaux engagés, un document spécifique s'est avéré utile pour les nouveaux académiques et scientifiques. Ce document, rédigé à l'intention des enseignants de l'ULB, est une tentative de répertoire, sous une forme pratique, l'ensemble des dispositifs de support aux activités d'*enseignement* disponibles dans notre université. Il s'agit donc d'un mini-annuaire des initiatives et services vers lesquels vous pouvez vous diriger ou avec lesquels vous pouvez collaborer sur des problématiques précises. Il comprend aussi un volet lié aux crédits d'enseignement.

Les initiatives « globales », « transfacultaires » sont reprises ici avec davantage de détail que celle qui relèvent des facultés, voire des sections. Cette information doit donc, le cas échéant, être complétée par les instances ou dispositifs spécifiques mis en place dans votre Faculté. C'est le cas notamment pour les horaires et la réservation des locaux et auditoriums.

On trouvera **sur le site de l'Université** d'autres informations utiles liées aux autres missions et à d'autres domaines. Quelques liens sont cités ci-après de manière non exhaustive.

- Cellule Recherche : <http://www.ulb.ac.be/dr/cr.html>
- Base d'information InfoFin (sources de financement) : <http://infofin.ulb.ac.be/>
- Cellule des Programmes d'Echanges (étudiants) : <http://www.ulbruxelles.be/international>

Différents **départements administratifs** fournissent informations et services :

- Liste générale des départements : <http://www.ulb.ac.be/ulb/greffe/admin/structure.html>
- Services à la communauté universitaire : <http://www.ulb.ac.be/ulb/greffe/dscu/commun-univ.html>
- Relations extérieures (Relations Médias/Communication générale, Communication internationales: <http://www.ulb.ac.be/ulb/greffe/admin/docs/dre.pdf>
- Ressources humaines: <http://www.ulb.ac.be/ulb/bienvenue/personnel.html>
- Service des achats : <http://www.ulb.ac.be/services/personnel/achats.html>

La page ***Vous êtes membre du personnel*** ... conduit à l'ensemble des services destinés au personnel.

<http://www.ulb.ac.be/ulb/bienvenue/personnel.html>

Enfin, parmi les Services rattachés au Président et au Recteur, figure la ***Protection et la prévention au travail***, et plus particulièrement le **contrôle psychosocial** (conflits, harcèlement, ...)

<http://www.ulb.ac.be/services/personnel/sipp.html>

Conseil et accompagnement pédagogique des enseignants

A. AU NIVEAU CENTRAL

■ Cellule PRAC-TICE

La Cellule PRAC-TICE (Pédagogie, Recherche-Action & TICE) composante du CTE, a pour vocation d'aider les enseignants de l'ULB dans leur mission d'enseignement. A cet effet, elle propose à la demande un accompagnement pédagogique personnalisé (en ce compris le conseil et le soutien à l'exploitation des outils technologiques). Cet accompagnement est destiné à tout enseignant ou équipe d'enseignants qui souhaite repenser ou modifier son dispositif pédagogique, s'appropriier un outil, approfondir une démarche d'enseignement, etc.

Contact : Eric Uyttebrouck (tél. 02 650 67 49, euyttebrouck@admin.ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://cte.ulb.ac.be> <http://cte.ulb.ac.be/practice>

B. AU NIVEAU FACULTAIRE

■ Faculté des Sciences Appliquées

Le Bureau d'Appui Pédagogique en Polytech (BAPP) délivre des conseils pédagogiques aux enseignants de l'Ecole polytechnique qui sont demandeurs.

Contact : Nadine Postiaux (tél. 02 650 27 69, nadine.postiaux@ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.bapp.ulb.ac.be/index/BAPPAccueil.html>

Formation continue des enseignants

A. AU NIVEAU CENTRAL

■ Formations organisées par PRAC-TICE

La Cellule PRAC-TICE organise des formations pédagogiques et techno-pédagogiques destinées à l'ensemble du personnel enseignant de l'ULB. Hormis un certain nombre d'événements programmés à date fixe (conférences d'experts invités, séminaires d'échange), l'essentiel de l'offre se veut flexible afin de répondre au mieux aux besoins des enseignants. Une *Offre de formations*, régulièrement revue, reprend les exposés et ateliers susceptibles d'être organisés à votre demande.

Contact : Monique Dewitte (tél. 02 650 49 77, practice@admin.ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://cte.ulb.ac.be/practice-formations>

B. AU NIVEAU FACULTAIRE

■ Ecole Polytechnique

Le *Bureau d'Appui Pédagogique en Polytech* (BAPP) organise ponctuellement des cycles de formation destinés tantôt au corps académique, tantôt au corps scientifique de l'Ecole polytechnique.

Contact : Nadine POSTIAUX (tél. 02 650 2769, nadine.postiaux@ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.bapp.ulb.ac.be/index/BAPPaccueil.html>

■ Faculté de médecine

Le *Cellule pédagogique* organise annuellement une à deux journées de formation à l'intention des enseignants de la Faculté de médecine.

Contact : Stéphane LOURYAN (tél. 63 39, slouryan@ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.ulb.ac.be/facs/medecine/cellpeda.html>

Formation des académiques nouvellement engagés

■ Cellule PRAC-TICE

Depuis l'année académique 2007-2008, une formation de 30 heures est offerte aux académiques nouvellement engagés et titulaires d'une charge de 0.5 ETP au moins. Cette formation (qui démarre au début de chaque année académique) est organisée par la Cellule PRAC-TICE. Par ailleurs, il existe une offre de formation accessible à toute personne intéressée. Un séminaire résidentiel de perfectionnement pédagogique est organisé en milieu d'année académique. Les enseignants concernés sont en outre accompagnés individuellement par un conseiller pédagogique.

Contact : Eric Uyttebrouck (tél. 02 650 67 49, euyttebrouck@admin.ulb.ac.be)

Formation des scientifiques nouvellement engagés

■ Formations organisées par le Centre de Didactique Supérieure (CDS) de l'Académie

De plus, depuis octobre 2010, le *Centre de Didactique Supérieure* (CDS) de l'Académie universitaire Wallonie-Bruxelles CDS a mis en place un cycle de formations pédagogiques destiné aux membres du corps scientifique.

Contact : Nadine Postiaux (tél. 02 650 27 69, npostiau@ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.cds-auwb.be/enseignants/soutien-offert-par-le-cds/>

Support audiovisuel

■ Cellule Auditorioires du CTE

La *Cellule Auditoire* propose différents services : service d'aménagement et de maintenance des auditorioires ou salle de séminaire, service logistique pour les colloques, congrès ou conférences, prêt et

location de matériel audiovisuel à destination des membres de la communauté universitaire ; service de vidéoconférence et service de conseil à l'achat.

Contact : Michèle Van Eyken (tél. 02 650 40 24, mvaneyken@admin.ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://cte.ulb.ac.be/index.php/cellav>

■ Cellule Images du CTE

La *Cellule Images* offre un ensemble de services dans le domaine de la production audiovisuelle au sens large : photo ; reportage vidéo et post-production ; son ; scanner ; graphisme ; numérisation et service de conseil à l'achat.

Contact : pour les reportages vidéo : Vincent DERY (tel 02 650 31 49, vdery@ulb.ac.be)

Pour d'autres services : Adrien Antoniol (tél. 02 650 45 26, adrien.antoniol@ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://cte.ulb.ac.be/index.php/cellimages>

■ ULB Podcast

ULB Podcast, recherche-action, comporte d'une part, le développement d'une infrastructure de podcasting audio-vidéo permettant l'enregistrement automatique de cours dans certains auditoriums et/ou la réalisation de courtes séquences pédagogiques ; d'autre part, un volet scientifique vise à mieux comprendre l'intégration de cet outil dans les dispositifs pédagogiques des enseignants et dans les stratégies d'apprentissage des étudiants.

ULB Podcast propose ainsi aux enseignants un accompagnement technique et pédagogique pour introduire le podcasting dans leur enseignement : réflexion sur l'intégration de l'outil dans le dispositif pédagogique, formation à l'enregistrement de podcasts, aide au montage son-vidéo, etc.

Contact : Nicolas Roland (02 650 29 26, niroland@ulb.ac.be)

Site Internet : <http://podcast.ulb.ac.be/>

Services informatiques généraux : RESULB

RESULB est le nom du réseau informatique de l'Université Libre de Bruxelles. Il offre différents services à la communauté.

■ L'accès au portail MonULB

Le portail *MonULB* donne, à tout membre de la communauté universitaire, un accès personnalisé aux informations et services qui le concernent. Il réclame qu'un compte au nom de la personne ait été ouvert, et qu'un netID ait été attribué. Chemin d'accès : sur la page d'accueil du site de l'ULB choisissez le menu déroulant *Accès rapides, MonULB*

Questions fréquentes à propos de *MonULB* : <https://mon-ulb.ulb.ac.be/site/ulbcustom/helpactif.html>

MonULB donne notamment accès aux *fiches de cours* du catalogue des programmes de l'ULB, que l'enseignant est tenu de compléter et de mettre à jour le cas échéant.

A cette fin, il existe une note technique qui le guide dans cette tâche : (Département Enseignement – Service d'Appui à la Gestion des Enseignements - SAGE, mai 2012 ; rédaction : Marie Boulvain): http://cte.ulb.ac.be/images/docs/fiches/fiche_cours_manuel.pdf

■ L'activation de l'adresse électronique @ulb

Chaque enseignant de l'ULB bénéficie d'une adresse e-mail personnelle. Pour activer cette adresse il faut compléter un formulaire en ligne via <https://idsapp.ulb.ac.be/pam/pamsignup.php?language=fr>

L'adresse électronique @ulb est souvent la seule utilisée par les différents services universitaires et facultaires pour communiquer avec les membres de la communauté universitaire. Le courrier peut être consulté et envoyé via le « webmail » (<http://webmail.ulb.ac.be/>) ou via tout logiciel gérant le courrier électronique.

■ La connexion au réseau

RESULB relie entre eux tous les ordinateurs des différents campus et les connecte à l'Internet via BELNET, le réseau télématique de la recherche scientifique en Belgique. La connexion au réseau est réservée aux membres de la communauté universitaire.

Des réseaux sans fil sur les différents campus de l'ULB vous permettent un accès à Internet par le biais d'un ordinateur portable. C'est le cas du réseau « Solbosch WIFI » ou de celui de « Plaine-Wifi ». A ces réseaux gérés par l'ULB il convient d'ajouter « Eduroam » dans le cadre de la mobilité, et « Urbizone » un accès gratuit offert par la région bruxelloise. Pour tout renseignement sur les modalités de configuration et d'accès :

http://www.ulb.ac.be/wserv2_oratio/oratio?f_type=view&f_context=fiches&language=fr¬eid=424

■ La protection contre les virus informatiques

L'ULB dispose d'une licence de site pour les produits anti-virus de McAfee qui permet aux professeurs de télécharger ce logiciel afin de protéger leur ordinateur (PC ou MAC) contre les virus. Pour télécharger l'anti-virus approprié au système d'exploitation de son ordinateur :

<http://softweb.ulb.ac.be/>

■ L'activation d'un espace Internet personnel

L'ULB offre à chacun de ses membres la possibilité de disposer d'un espace Internet personnel pour se présenter. Pour la mise en ligne des supports de cours, référez-vous à l'Université Virtuelle dans la rubrique ci-dessous (Support informatique à l'enseignement). L'activation de l'espace internet personnel se fait via le lien :

<http://webnotes.ulb.ac.be/¬eid=38>

Contact : Cellule Web (tél. 02 650 37 15/37 20/37 23, Cellule.Web@ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.ulb.ac.be/services/personnel/cellule-web.html>

Horaires et Locaux

■ GEHOL

Gehol est l'outil dont l'université s'est dotée pour gérer les horaires de cours et les locaux. C'est le canal officiel par lequel transitent les informations destinées aux enseignants et aux étudiants. Il est pris en charge par l'administration des facultés.

Contact : <http://gehol.ulb.ac.be/gehol/>

Technologies au service de l'enseignement

■ Université Virtuelle

Depuis 1998, l'Université Virtuelle de l'ULB sert tout à la fois de support aux enseignements classiques présentiels et à l'enseignement ouvert et à distance. Basée sur le logiciel « Blackboard », notre campus virtuel permet à chaque enseignant de placer aisément en ligne notes de cours, exercices, ressources diverses (bibliographies, lectures,...), informations pratiques (calendrier, annonces), etc., ou de mettre à la disposition de ses étudiants des outils de communication et de collaboration (courrier électronique, forums de discussion, etc.).

La Cellule PRAC-TICE du CTE assure une assistance pédagogique, méthodologique et technique à tout enseignant qui désire utiliser ces services dans le cadre de ses cours.

Contact : uv@admin.ulb.ac.be

Pour en savoir plus : <http://cte.ulb.ac.be/UV>

Pour les tutoriels : <http://cte.ulb.ac.be/index.php/tutoriels-uv>

■ Iconothèque Numérique

L'Iconothèque numérique donne accès à des collections d'images créées par des enseignants de l'ULB, comme support à l'enseignement et à l'étude. Les enseignants ont la possibilité de créer des collections de documents visuels numériques (images fixes, documents vidéo, pdf, etc.) dont ils deviennent les "gestionnaires". Ils sont responsables du choix des images et de leur description (catalogage) et décident des droits d'accès. L'équipe de l'Iconothèque peut accompagner les enseignants dans les différentes étapes du processus, depuis la saisie des images jusqu'à l'exploitation pédagogique des collections numériques.

Contact : Joëlle Desquesne (tél. 02 650 46 98, jdesquesne@admin.ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://icono.ulb.ac.be/>

■ Teleform

Mis à disposition des enseignants par le CTE, Teleform est un dispositif qui permet de lire des formulaires complétés et de corriger de manière automatique des questions à choix multiple. Les résultats sont stockés dans un fichier Excel. Divers traitements des données sont proposés.

Contact : Libérat Ntibashirakandi (tél. 02 650 45 60, Liberat.Ntibashirakandi@ulb.ac.be)

■ Boîtiers de vote électronique

Ces boîtiers permettent aux étudiants de répondre à des questions à choix multiple en fournissant une réponse. Les réponses sont captées et traitées par un ordinateur. Un logiciel IML permet d'afficher sur l'écran de l'enseignant les résultats qui peuvent être projetés pour que les étudiants prennent connaissance de l'ensemble des réponses. Ces résultats sont mémorisés dans le fichier initial PowerPoint qui diffuse les questions. Une centaine de boîtiers sont disponibles.

La Cellule PRAC-TICE peut accompagner des enseignants de l'ULB qui souhaitent utiliser cet outil.

Contact : Libérat Ntibashirakandi (tél. 02 650 45 60, Liberat.Ntibashirakandi@ulb.ac.be)

■ Logiciel de détection du plagiat

Les enseignants sont de plus en plus confrontés au problème du copier-coller et du plagiat dans les travaux des étudiants. L'ULB s'est dotée d'un dispositif logiciel permettant de déceler le plagiat ; il chiffre le degré de similitude entre un fichier de texte produit et une base de textes constamment alimentée ainsi que les documents diffusés sur Internet.

Pour introduire une demande d'utilisation, l'enseignant doit compléter un formulaire en ligne :

<http://www.compilatio.net/inscription/fps26>

Contact : Libérat Ntibashirakandi (tél. 02 650 45 60, Liberat.Ntibashirakandi@ulb.ac.be)

Boîte à outils « Evitez le plagiat » : <http://www.bib.ulb.ac.be/fr/aide/eviter-le-plagiat/index.html>

Archives et Bibliothèques

Le réseau des Archives & Bibliothèques de l'ULB regroupe **cinq bibliothèques principales** : Architecture sur le site Flagey ; Droit, Sciences humaines, et Sciences & Techniques sur le campus Solbosch ; Sciences de la Santé sur le campus Erasme ; **trois bibliothèques spécialisées** : de Pharmacie (campus La Plaine), du Centre interdisciplinaire d'Etude des Religions et de la Laïcité (campus Solbosch), et de l'Institut de Biologie et de Médecine moléculaires (Gosselies); ainsi que le service des **Archives** de l'Université et la **Réserve précieuse** (campus Solbosch).

Description des collections, localisation et horaires : <http://www.bib.ulb.ac.be/>

Tous les renseignements pratiques détaillés sur l'offre de services aux personnels académique et scientifique se trouvent dans le guide disponible sur le site web :

<http://www.bib.ulb.ac.be/fr/rapports-et-chiffres/brochures/index.html>

■ L'accès aux bibliothèques

Toutes les bibliothèques sont gratuitement accessibles aux membres des personnels de l'ULB. La carte d'appartenance ULB sert de carte de lecteur. Votre numéro de lecteur est imprimé au verso de la carte. Si vous n'êtes pas encore inscrit aux bibliothèques, présentez-vous au comptoir de prêt d'une bibliothèque avec votre carte ULB pour valider votre inscription. Vous pourrez ensuite emprunter des livres et utiliser les services en ligne des bibliothèques.

Plus d'information sur la carte d'appartenance ULB :

www.ulbruxelles.be/services/patgs/badges.html

■ Le Catalogue en ligne des Archives et Bibliothèques

CIBLE est le Catalogue en ligne des Archives et Bibliothèques. Il reprend l'ensemble des collections des bibliothèques de l'ULB et contient les références de tous les ouvrages, revues, ressources électroniques, thèses et mémoires, et documents numérisés mis à disposition par les bibliothèques. On y accède facilement via la page d'accueil du site des Archives et Bibliothèques <http://www.bib.ulb.ac.be/>.

■ Accès aux ressources électroniques

Sur les campus : toutes les ressources électroniques auxquelles l'ULB est abonnée sont accessibles de tout ordinateur connecté au réseau ULB quel que soit le campus.

Hors campus : la plupart des ressources électroniques souscrites par l'ULB sont accessibles en se connectant au proxy : <http://ezproxy.ulb.ac.be> (authentification avec login et mot de passe de votre adresse email ULB). En accord avec les exigences des éditeurs, seuls les étudiants et membres du personnel ayant un mandat actif à l'ULB (y compris les mandats honorifiques), ainsi que le personnel de l'hôpital académique Erasme, sont autorisés à avoir accès aux ressources électroniques en dehors des campus de l'ULB. Pour avoir un mandat honorifique, il faut être désigné collaborateur (scientifique, pédagogique, industriel...) suivant la procédure habituelle mise en place dans les Facultés.

■ La commande d'ouvrages

Les professeurs peuvent introduire une demande d'achat de livres ou de périodiques sur le crédit bibliothèque de leur faculté en complétant un « bon blanc »¹, lequel doit être contresigné par le délégué facultaire, et en le transmettant ensuite au Département des Acquisitions des Bibliothèques (CP180). Les demandes d'abonnement à un nouveau périodique doivent au préalable être approuvées par la Commission facultaire ou interfacultaire de la bibliothèque concernée.

Liste des délégués facultaires, également représentants académiques au Conseil des Bibliothèques : <http://www.ulb.ac.be/ulb/greffe/documents/docs/CONSEIL-BIBLIOTHEQUES.pdf>

Appui aux compétences documentaires

■ Formation des enseignants et chercheurs à l'utilisation des ressources et outils documentaires

Des formations spécifiques à destination des chercheurs et enseignants sont organisées en collaboration avec le CTE (voir PRAC-TICE) ou par les Bibliothèques.

Pour plus d'informations : <http://www.bib.ulb.ac.be/fr/formations-et-visites/formations/index.html>

Des manuels, tutoriels et aides en ligne sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.bib.ulb.ac.be/fr/formations-et-visites/tutoriels/index.html>

■ Groupe Formation des Utilisateurs des Archives et Bibliothèques de l'ULB (GFU-A&B)

Ce Groupe offre à la communauté universitaire des services de formation documentaire qui permettent de mieux connaître les ressources et services offerts et de pouvoir les utiliser de façon autonome. L'offre inclut une initiation générale à la recherche en bibliothèque ainsi que des démonstrations spécifiques propres aux différentes bibliothèques de l'Université.

Contact : François Frédéric (tél. 02 650 44 36, ffrancoi@ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.bib.ulb.ac.be/fr/formations-et-visites/formations/index.html>

¹ à l'exception des demandes en droit et en architecture qui sont à adresser directement à la directrice de chaque bibliothèque.

■ **Projet SHERPA**

Le projet *Sherpa* vise à guider les étudiants vers la maîtrise des techniques de recherche et des ressources documentaires. Il implique un partenariat entre un enseignant, prenant en charge le projet pédagogique – la préparation du travail de recherche, sa définition et sa validation – et les Archives et Bibliothèques, assumant la formation à la recherche documentaire et à la maîtrise des TIC.

Contact : François Frédéric (tél. 02 650 44 36, ffrancoi@ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.ulb.ac.be/academie/docs/Sherpa.pdf>

■ **DOCUPOLE - Cours en ligne en accès libre**

DOCUPOLE est un cours en ligne d'initiation à la recherche documentaire à destination des étudiants des écoles et de l'Université du Pôle universitaire Bruxelles – Wallonie, développé par le réseau des bibliothèques du Pôle avec l'aide de la *Cellule PRAC-TICE*. Il est librement accessible dans l'*Université Virtuelle* (<http://uv.ulb.ac.be>) avec l'identifiant *docupole* et le mot de passe *docupole*.

Contact : François Frédéric (tél. 02 650 44 36, ffrancoi@ulb.ac.be)

■ **Service « Question ? » des Archives et Bibliothèques**

Question?, le service de référence électronique des Archives et Bibliothèques, permet aux lecteurs régulièrement inscrits d'obtenir des renseignements pratiques sur le fonctionnement des bibliothèques et/ou une **aide à la recherche documentaire**, notamment grâce à la fourniture d'adresses de sites en ligne ou de références d'ouvrages imprimés. Un questionnaire en ligne permet d'envoyer sa question à l'équipe

Pour en savoir plus : <http://www.bib.ulb.ac.be/fr/services-en-ligne/question/index.html>

■ **Bureau de Référence**

Pour les mémorants, doctorants ou chercheurs en sciences humaines, le *bureau de référence* de la bibliothèque des Sciences Humaines apporte un appui en vue de la réalisation des travaux à caractère académique. Le bureau est accessible sur rendez-vous au 3e niveau de la Bibliothèque des Sciences Humaines. Au cours d'un entretien en tête-à-tête, il est proposé à l'étudiant ou au chercheur d'élaborer avec lui des stratégies de recherche d'information en bibliothèque ou dans les ressources électroniques (catalogues en ligne, bases de données bibliographiques, plates-formes de périodiques électroniques, Internet) et de mettre en œuvre ces stratégies à l'aide d'exemples tirés de son sujet de recherche.

Contact : Luc Verdebout (tél. 02 650 23 79, lverdebo@admin.ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.bib.ulb.ac.be/fr/aide/bureaux-dinformation/index.html>

Développement des compétences langagières

■ **Centre de méthodologie universitaire et de didactique du français (CMU)**

LE *CMU* organise depuis de nombreuses années, dans diverses sections et en partenariat avec les enseignants, des séminaires consacrés aux pratiques de lecture et d'écriture à l'université, en rapport étroit avec les spécificités et besoins en la matière.

Contact : Marie-Christine Pollet (tél. 24 59, mcpollet@ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.ulb.ac.be/services/etudiants/cmu.html>

■ Plan « Compétences langagières »

Dans le cadre de la Promotion de la réussite, un plan *Compétences langagières* a prévu d'étendre à de nouvelles sections/facultés les actions du Centre de méthodologie universitaire et de didactique du français. Ainsi, les enseignants qui se sentent concernés par cette problématique peuvent proposer un partenariat avec le CMU.

Contact : Marie-Christine Pollet (tél. 24 59, mcpollet@ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.ulb.ac.be/services/etudiants/cmu.html>

Crédits pour l'enseignement

Pour chacun des crédits mentionnés ci-après, les procédures et calendriers liés varient d'une Faculté – Institut – Ecole à l'autre. Ces informations peuvent être obtenues via les sites de ces entités ou leur secrétariat. Le calendrier des procédures académiques supra facultaires peut être trouvé via la page suivante du site de l'Université : <http://www.ulb.ac.be/facs/sciences/admin/cal.html>

■ Crédit extraordinaire bibliothèques

Des crédits extraordinaires pour nouvel enseignant ou nouvel enseignement sont disponibles afin de pourvoir à l'achat des ouvrages de référence liés à ces cours. Les demandes sont examinées deux fois par an par le Conseil des Bibliothèques (décembre et juin). Chaque demande ne peut excéder 500 €.

Pour en savoir plus :

<http://www.bib.ulb.ac.be/fr/departements/acquisitions/comment-commander-un-livre-ou-un-periodique/index.html>

■ Crédits extraordinaires didactiques

L'enseignant responsable académique d'un enseignement peut introduire annuellement, auprès de sa faculté, une demande de crédits extraordinaires didactiques. Se référer au calendrier des procédures facultaires pour en connaître la date d'introduction.

■ Crédits de Fonds d'Encouragement à l'Enseignement (FEE)

Les projets financés par le Fonds d'encouragement à l'enseignement (FEE) sont, en principe, des projets ponctuels qui visent à mettre en œuvre une innovation pédagogique et qui, si l'expérience se révèle concluante, devront ensuite trouver d'autres moyens pour leur pérennisation. Il n'en reste pas moins vrai que plusieurs financements du FEE concernent des projets de longue durée. Il convient dès lors d'identifier clairement les catégories de projets recevables, pour y adapter les dossiers de candidature, voire les critères de sélection.

D'autre part, on compte, parmi les projets financés par le FEE, tantôt des projets émanant des facultés, tantôt des projets suscités par les départements centraux, voire résultant de services ou de programmes transversaux.

L'enseignant qui souhaite introduire une candidature doit compléter un formulaire FEE à télécharger à l'adresse suivante: <http://www.ulb.ac.be/documents/administration/>

Par ailleurs, la procédure, les critères d'éligibilité, les formulaires et les conseils pratiques sont détaillés dans les documents téléchargeables à cette adresse.

Le *Centre des Technologies au service de l'Enseignement (CTE)* et sa *Cellule PRAC-TICE* sont à la disposition des promoteurs pour les assister dans l'élaboration des projets et leur fournir un accompagnement durant la phase de développement ou de déploiement du projet.

Contact : Cellule Practice - Eric Uyttébrouck (tél. 02 650 6749, euyttébrouck@admin.ulb.ac.be)

Par ailleurs des simulations de budget de personnels peuvent être réalisées pour les enseignants et scientifiques.

Contact : Département Financier / Service Traitement

Muriel Van De Sande - Murielle.Van.De.Sande@ulb.ac.be

Marianne Ruelle - Marianne.Ruelle@ulb.ac.be

Autres procédures en lien avec l'enseignement

Au sein de l'entité, de la faculté, à laquelle ses enseignements sont rattachés, l'enseignant peut également introduire diverses demandes liées à sa situation propre ou à celles du personnel dont il a la responsabilité, notamment :

- les demandes d'assistants ou d'assistants chargés d'exercices ;
- les promotions et renouvellement dans les corps scientifique et académique;
- les demandes de suppléance ;
- les demandes de congé sabbatique.

Les modalités et calendriers varient. Ces informations peuvent être obtenues via les sites des entités ou leur secrétariat. Le calendrier des procédures académiques supra facultaires peut être trouvé via la page suivante du site de l'Université : <http://www.ulb.ac.be/ulb/greffe/documents/calendrier.html>

DI-fusion, le Dépôt Institutionnel de l'ULB

DI-fusion donne accès à la production scientifique de l'ULB. C'est un outil de recensement de la bibliographie académique, d'archivage des publications des enseignants et chercheurs de l'Université, et de communication à la communauté universitaire et au public. Tous les membres du corps académique et scientifique sont tenus d'enregistrer leurs publications et d'en déposer le texte complet dans l'outil DI-fusion. Suite à une décision du Conseil de la Recherche, à dater du 1^{er} janvier 2013 la liste des publications générée par DI-fusion sera la seule officielle au sein de l'ULB pour tout dossier scientifique ou académique (demande de crédits, promotions, etc.).

Des ateliers de formation à l'encodage des références et à l'exportation des listes de publications vous sont proposés. Agenda et inscriptions :

<http://www.bib.ulb.ac.be/fr/bibliotheque-electronique/depot-institutionnel-di-fusion/accueil/index.html>

Pour toute question concernant les droits d'auteur et savoir quel document vous pouvez déposer dans DI-fusion, consulter le guide juridique :

<http://www.bib.ulb.ac.be/fr/bibliotheque-electronique/depot-institutionnel-di-fusion/guide-juridique/index.html>

Contact : di-fusion@ulb.ac.be

Pour en savoir plus : <http://difusion.academieweb.be>

Presses Universitaires de Bruxelles

Deux secteurs des Presses Universitaires de Bruxelles (PUB) concernent les enseignants.

■ Secteur « librairie »

A la veille de chaque rentrée, les presses prennent contact avec les enseignants pour obtenir des informations sur les lectures imposées ou suggérées et organiser les commandes d'ouvrages en fonction du nombre d'étudiants concernés.

Contact : Solbosch : Thierry Vercauter (tél. 02 641 14 40, tvercaut@ulb.ac.be)
Erasme : Nathalie Quévy (tél. 02 555 64 29, nquevy@ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.ulb.ac.be/pub/index.html>

■ Secteur « publication des notes de cours »

Les Presses peuvent publier sous la forme de « syllabus » les notes de cours (transmises sous forme de fichier informatique) et les mettent à disposition des étudiants rapidement. Le tirage est ajusté au nombre d'étudiants concernés.

Contact : Myriam Pardoën (tél. 02/641 14 44, mpardoen@ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.ulb.ac.be/pub/cours.html>

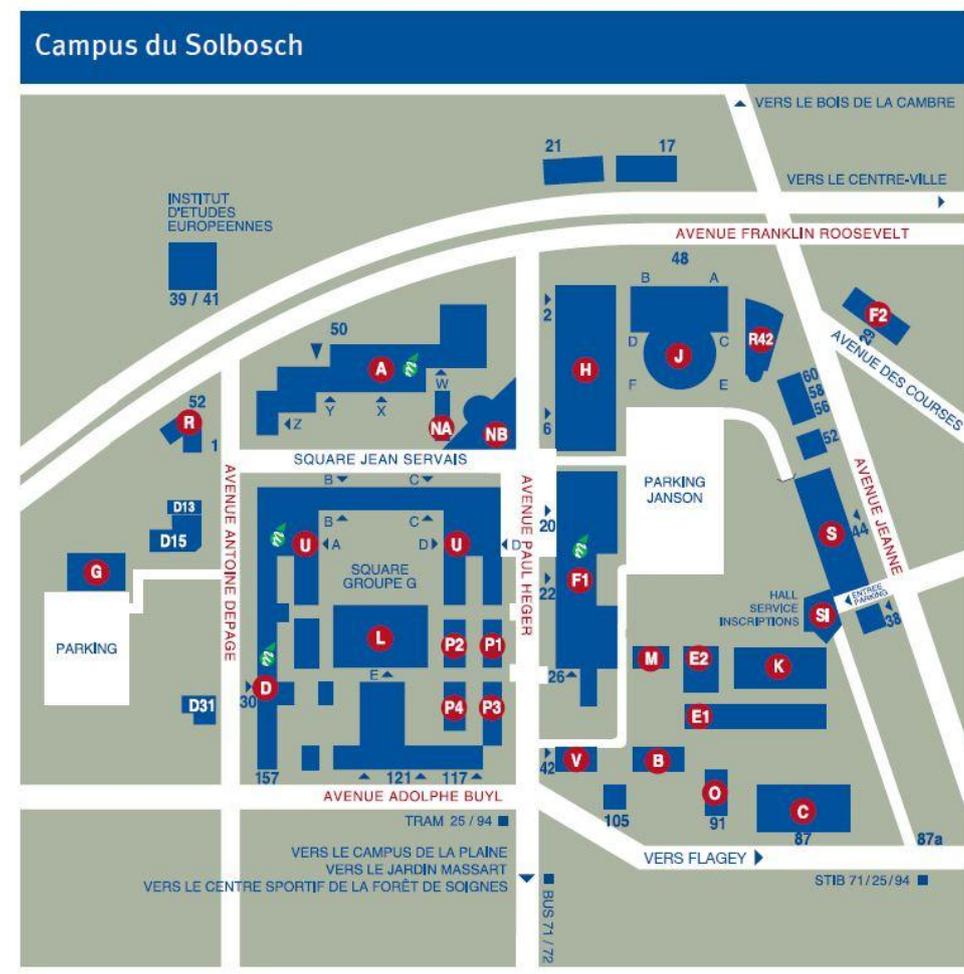
Les éditions de l'ULB.

Fondées en 1972, les Editions de l'Université de Bruxelles sont un département de l'Université libre de Bruxelles (Belgique). Elles publient des ouvrages de recherche et des manuels universitaires d'auteurs issus de l'Union européenne.

Contact : Michèle Mat (tel. 02/650 37 91, michele.mat@ulb.ac.be)

Pour en savoir plus : <http://www.editions-universite-bruxelles.be/>

ANNEXE 1 : Plans des campus



Exemple :

L'adresse S.S.12.210 désigne le campus du Solbosch, le bâtiment S, le 12ème étage et le local 210.

